

COTISATION 2021 - 2022 - adhérents

Vous avez jusqu'au **15 octobre 2021** pour renouveler votre adhésion. Le montant de la cotisation pour la saison 2021 / 2022 est fixé à : **18 €**

Vous devez fournir obligatoirement un **CERTIFICAT MEDICAL** ou le **QUESTIONNAIRE DE SANTE**.

NOUVEAUTE : vous avez la possibilité dès cette nouvelle année de renouveler directement votre adhésion en ligne par le biais du système PayAsso que nous avons mis en place avec le Crédit Mutuel.

Même si le système classique par chèques est encore possible, nous comptons sur vous pour essayer et adopter ce nouveau mode de fonctionnement de nos règlements. Il est à la fois rapide, pratique (plus besoin d'envoyer par courrier chèque et certificat médical ; tout se fait sur la page d'inscription ligne).

Ce système adopté par les sites de l'e-commerce est entièrement sécurisé. De plus, il vous permet d'inscrire plusieurs personnes à la fois.

Enfin, il va grandement aider et simplifier la gestion des cotisations par notre Bureau.

Voici le lien pour vous inscrire en ligne :

<https://www.payassociation.fr/etoiledurevermont/adhesion>

En cas de problèmes ou pour toutes précisions, merci d'utiliser la boîte mail spécifique que nous avons mise en place : payass@randonneurs-etoile-revermont.f

Si vous souhaitez encore choisir le règlement par chèque, vous devez le libeller à l'ordre de « **Randonneurs de l'étoile du revermont** » et l'adresser, accompagné du **certificat médical** ou de la partie basse du **questionnaire de santé ainsi que du formulaire d'inscription** à :

LES RANDONNEURS DE L'ETOILE DU REVERMONT
Maison de la Culture et de la Citoyenneté — ◇
4, allée des Brotteaux
CS 70270
01006 BOURG EN BRESSE Cedex

L'adhésion au club implique de renoncer à votre droit à l'image, des photos pouvant être publiées sur le blog, la page Facebook du club ou dans la presse locale.